

SENEGAL : FICHE PAYS – JUIN 2023



Catégorie OCDE (2022) : 5/7
 Notes agences (S&P / Moody's / Fitch): B+ / Ba3 / -
 Change : franc CFA / Régime de change fixe (indexation à l'euro)
 Horizon de l'objectif de réduction des GES : 3% à 5% entre 2020 et 2030

FORCES

- Importantes ressources minières (or, phosphate...), potentiel pétrolier/gazier
- Economie relativement diversifiée (production manufacturière et services)
- Stabilité politique et démocratie installée

FAIBLESSES

- Dépendance aux produits primaires
- Forte progression de l'endettement et de la part de la dette non concessionnelle
- Affaiblissement de la popularité du président

SYNTHÈSE :

Évolution des risques : amélioration

Environnement macroéconomique et financier :

- Vulnérabilité de la croissance : l'activité devrait être soutenue en 2023-24 par le lancement de l'exploitation commerciale d'hydrocarbures et la poursuite de la réalisation des investissements dans le cadre du plan de développement (PNDES). Le niveau encore élevé de l'inflation (9% en avril 2023), bien que plus modéré qu'en 2022 pourrait toutefois peser sur la consommation. La croissance pourrait atteindre 8,3% en 2023 et dépasser 10% en 2024.
- Vulnérabilité des comptes publics : le gouvernement est engagé dans la réduction de son déficit dans le cadre du programme de financement conclu avec le FMI en mai 2023. La baisse des subventions et la hausse des revenus liés à la production et à l'exportation d'hydrocarbures ainsi que l'amélioration de la mobilisation des recettes fiscales pourraient permettre de ramener le déficit en dessous de -5% en 2023 avec l'objectif de respecter le critère de convergence UEMOA (-3%) en 2025. Le ratio de dette publique aurait avoisiné 77% du PIB en 2022, nettement au-dessus du seuil de 70% fixé comme critère de convergence au sein de l'UEOMA. Il pourrait baisser en 2023 (74%). Le service de la dette est élevé, mais la gestion active a permis de lisser les échéances et d'améliorer le profil de remboursement. Le risque de surendettement reste modéré mais doit être surveillé.
- Vulnérabilité extérieure : le déficit courant devrait bénéficier des exportations d'hydrocarbures et de la modération des prix des biens importés (énergie, biens alimentaires, engrais...) La dette extérieure, majoritairement publique, devrait être orientée à la baisse après le pic enregistré en 2022 (75% du PIB) et pourrait être inférieure à 70% du PIB en 2023. La vulnérabilité du pays en cas de nouveau choc, est toutefois élevée.
- Vulnérabilité du secteur bancaire : le secteur bancaire sénégalais semble globalement sain. Les ratios de capitalisation et le taux de créances douteuses sont satisfaisants. Le Gouvernement a lancé un programme pour améliorer l'inclusion financière.

Environnement politique et gouvernance :

- Stabilité socio-politique : Le Président Macky Sall dirige le pays depuis 2012. La coalition à laquelle appartient son parti a perdu la majorité absolue à l'Assemblée à l'été 2022. Les tensions sociales, alimentées par les difficultés économiques (inflation, chômage), pourraient être accentuées par la perspective des élections présidentielles de 2024. Une possible candidature du président sortant pour un 3^{ème} mandat, jugée non constitutionnelle par l'opposition, pourrait aggraver la situation.
- Climat des affaires : les performances en matière de gouvernance sont plutôt meilleures que dans les autres pays de la zone. Le Sénégal figure toutefois depuis février 2021 sur la liste du GAFI en raison de l'insuffisance de ses dispositifs de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. L'Etat s'est engagé à prendre les mesures pour pallier ces défaillances.

Environnement et politique du climat :

- Vulnérabilité climatique : le Sénégal, au 150^{ème} rang sur 181 pays selon les indicateurs de vulnérabilité ND Gain a un niveau très élevé d'exposition à des risques physiques à moyen long terme face au changement climatique, notamment liés à la baisse de la pluviométrie. Le pays est faible émetteur de CO2 (115^{ème} sur 145 s'agissant des émissions par habitant). Ses émissions de GES continuent à augmenter mais la progression tend à ralentir. Le gouvernement s'est engagé à développer des énergies renouvelables (solaire, éolien) et à reboiser des terres agricoles. La production de gaz et de pétrole off-shore devrait constituer de nouveaux défis en matière environnementale (production d'électricité plus propre mais impacts potentiels sur les ressources halieutiques...).

STRUCTURE DES ÉCHANGES

Principaux produits échangés
 Part moyenne des échanges de marchandises 2017 - 2021 (% du total)

Exportations		Importations	
Pétrole	16,9%	Pétrole	25,5%
Métaux précieux (or)	14,4%	Céréales	8,8%
Produis de la mer	12,1%	Machines, app. mécaniques	8,4%
Pdts chimiques, engrais	7,9%	Voitures, véhicules terrestres	6,2%
Ciment	5,7%	Eqpts électriques	6,3%

Source: International Trade Center, CNUCED

Principaux partenaires commerciaux + France
 Part moyenne des échanges de marchandises 2017 - 2021 (% du total)

Exportations		Importations	
Mali	21,2%	France	14,2%
Suisse	12,0%	Chine	10,1%
Inde	8,2%	Nigeria	6,7%
Chine	5,7%	Pays-Bas	6,1%
France (13 ^{ème})	2,1%	Inde	5,8%

Source: International Trade Center, CNUCED

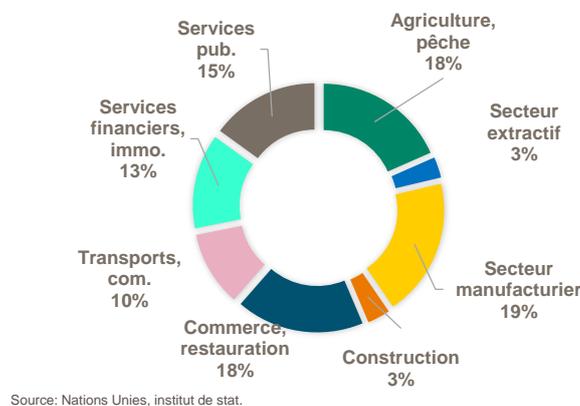


TABLEAUX DES PRINCIPAUX INDICATEURS

SENEGAL	2018	2019	2020	2021	2022(e)	2023(p)	2024(p)
STRUCTURE ECONOMIQUE							
PIB (Mds USD, courant)	23,1	23,4	24,5	27,6	27,5	31,2	35,0
<i>Rang PIB mondial</i>	113	111	107	105	104	102	97
Population (Mns)	15,9	16,3	16,7	17,2	17,7	18,2	18,7
<i>Rang Population mondiale</i>	69	69	69	67	65	65	64
PIB / habitant (USD)	1 459	1 436	1 465	1 607	1 554	1 719	1 876
Croissance PIB (%)	6,2	4,6	1,3	6,1	4,7	8,3	10,6
Inflation (moyenne annuelle, %)	0,5	1,0	2,5	2,2	9,7	5,0	2,0
Part exportations manufacturées (% total exp.)*	27,7	24,1	NA	NA	NA	NA	NA
FINANCES PUBLIQUES							
Dette publique (% PIB)	61,5	63,6	69,2	73,2	76,6	74,3	69,9
Solde public (% PIB)	-3,7	-3,9	-6,4	-6,3	-6,1	-4,9	-4,0
Charge de la dette publique (% recettes budg.)*	9,0	9,3	10,4	10,3	10,5	10,3	9,8
POSITION EXTERNE							
Solde courant (% du PIB)	-8,8%	-7,9%	-10,9%	-13,6%	-16,0%	-10,4%	-4,6%
IDE (% du PIB)	3,4%	4,2%	7,1%	9,6%	8,4%	6,2%	5,0%
Réserves UEMOA (en mois d'importation B&S)	4,6	5,6	5,4	5,2	4,1	3,6	3,7
Dette extérieure totale (% PIB)**	70%	73%	76%	74%	75%	69%	63%
Dette extérieure CT (% PIB)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Taux de change	555,7	586,3	575,6	554,5	622,4	NA	NA
SYSTÈME BANCAIRE							
Fonds propres / actifs pondérés	11,8	13,1	11,9	12	12	NA	NA
Taux de NPL	13,1	13,9	13,3	11,5	11,2	NA	NA
ROE	7,2	12,6	11,1	16,8	NA	NA	NA
SOCIO-POLITIQUE							
Rang gouvernance Banque Mondiale (214 Pays)*	108	102	107	106	NA	NA	NA
Rang doing business (190 pays)*	141	123	NA	NA	NA	NA	NA
CLIMAT							
Rang émissions de CO2 par hab. (145 pays) ^a	127	115	115	115	NA	NA	NA
Rang ND-Gain (181 pays) ^b	144	149	150	NA	NA	NA	NA
Rang politique climat (58 pays) ^c	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Légendes : (e) estimations ; (p) prévisions- Sources : FMI (WEO & REO 04/2023);*Banque Mondiale;**Oxford Economics a : Agence Internationale de l'Energie; b : Notre Dame Global Adaptation Initiative (Indicateur de vulnérabilité); c : Germanwatch

Sénégal : part des secteurs dans l'activité (% valeur ajoutée, 2022)





1. SITUATION ECONOMIQUE

- **Une économie relativement diversifiée**

L'**agriculture** sénégalaise repose sur des **cultures vivrières** (mil, sorgho, maïs, riz) et de rente (arachide coton). Les Autorités ont annoncé le lancement de la production de blé fin 2023 pour réduire la dépendance à l'extérieur. Le Sénégal bénéficie d'importantes **ressources halieutiques** qu'elle exploite surtout pour l'exportation. Le secteur agricole emploie environ 40% de la population¹.

L'**activité industrielle** concerne surtout l'exploitation des **ressources minières** (principalement **or** et **minerai de phosphate**), mais aussi la **transformation de produits alimentaires** (arachides, produits de la mer), le raffinage de pétrole importé ainsi que la production d'engrais et de ciment.

Le pays mise sur le développement de la production d'hydrocarbures grâce à la découverte d'importantes réserves au large des côtes en 2014 (champs pétro gaziers de Grand Tortue Ahmeyim – GTA exploité par BP et Kosmos Energy ; champ de Sangomar exploité par Woodside Energy). L'attribution des blocs pour l'exploitation a débuté en 2018 et le pays compte lancer la production fin 2023 (report d'un an en raison de la crise sanitaire) avec un objectif de 100 à 125 000 bl/j et 2,5 Mt de GNL. Un troisième gisement (Yakaar Teranga) doit fournir du gaz pour la production d'énergie locale. Son exploitation doit être lancée en 2024. En octobre 2022, le Sénégal est devenu observateur au Forum des pays exportateurs de gaz (Gas Exporting Countries Forum/GECF), l'équivalent de l'OPEP pour les producteurs de gaz.

Les services sont dominés par le commerce, l'immobilier et les services publics. Le tourisme figure parmi les objectifs prioritaire du Plan Sénégal émergent (PSE) depuis 2013. Le secteur vise l'accueil de 3 Mns de visiteurs à l'horizon 2035 (1,8 Mns en 2022)².

- **Une croissance portée par le secteur des hydrocarbures**

Le taux d'inflation, qui a atteint un niveau historique pour le pays de plus de 14% en novembre 2022 a contribué au ralentissement de la croissance à moins de 5% en 2022.

Les prévisions sont plus favorables à partir de 2023 grâce au lancement attendu de la production d'hydrocarbures qui devrait fortement stimuler la croissance, les exportations et les revenus de l'Etat. La réalisation du port en eaux profondes de Ndayane et des projets dans le secteur de l'énergie (centrale hydroélectrique de Sambangalou et centrale de Saint Louis) soutiendront les investissements. La reprise du tourisme et la production agricole devraient également contribuer au rebond de l'activité.

La hausse des prix, bien qu'en repli reste relativement élevée (9% en avril 2023 contre 5,2% en Côte d'Ivoire) et pourrait continuer à limiter la progression de la demande en 2023. L'inflation devrait s'atténuer en 2024.

La BCEAO a relevé progressivement son taux de référence (taux marginal) de 4% début 2022 à 5% en mars 2023. De nouvelles hausses sont possibles, en lien avec les décisions de la BCE.

Le FMI prévoit ainsi +8,3% en 2023 et +10,6% en 2024.

Le Sénégal enregistrerait ainsi les taux de croissance les plus élevés d'Afrique sub-saharienne. **Les recettes provenant des hydrocarbures** constituent une condition importante des rééquilibrages partiels attendus sur les finances publiques et le solde courant en 2023/24.

Malgré les perspectives très favorables, les prévisions de croissance restent, comme dans la plupart des économies, soumises à d'importantes incertitudes concernant notamment l'évolution de la croissance mondiale et des conditions de financement, les conséquences du conflit en Ukraine, mais aussi la situation politique et sociale nationale dans la perspective des élections de 2024.

A plus long terme, la croissance devrait être davantage soutenue par le plan de développement Plan Sénégal Émergent (PSE) que par la production d'hydrocarbures, qui devrait rester modérée. Le FMI anticipe une croissance annuelle moyenne de l'ordre de 5% pour la période 2025-2027, inférieure à celle de 2014-2018 (6%).

- **Un système bancaire globalement sain**

Le pays compte environ 25 établissements, quasi-exclusivement privés, dominés par les groupes bancaires étrangers. Il existe en outre plus de 35 institutions de microfinance et le mobile banking se développe rapidement.

Le gouvernement a mis en place une **stratégie d'inclusion financière à compter de 2022** avec l'objectif d'atteindre un taux d'inclusion de 65% pour les adultes et 90% pour les PME d'ici 2025.

Le niveau de capitalisation des banques sénégalaises, de l'ordre de 12% en juin 2022, **est globalement satisfaisant**. La BCEAO a pris des mesures pour améliorer la liquidité du secteur et favoriser l'accès au crédit pendant la crise sanitaire.

Le ratio de créances douteuses a légèrement baissé pour atteindre 11,2% mi 2022.

Certains établissements présentent toutefois des fragilités. C'est le cas du pôle financier de la Poste qui pourrait faire l'objet d'une restructuration dans le cadre d'un plan d'action défini en 2022.

¹ Source AfDB- Perspectives éco. en Afrique 2020

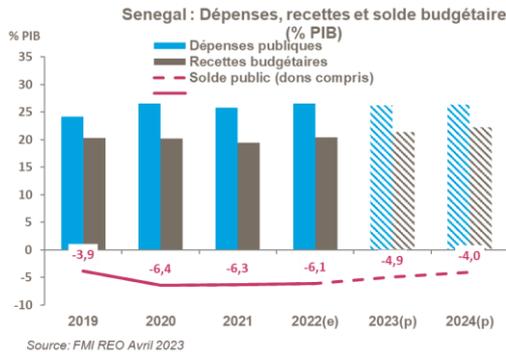
² [Tourisme : la destination Sénégal reprend des couleurs – Jeune Afrique](#)



2. FINANCES PUBLIQUES

- **Des marges de manœuvre budgétaires de plus en plus réduites**

Le déficit budgétaire ne s'est pas amélioré depuis la forte dégradation consécutive aux conséquences de la crise COVID, qui a porté le solde à -6,4% du PIB.



En 2022, la progression des recettes, grâce à l'amélioration de la mobilisation des revenus fiscaux (déjà la plus élevée de la zone UEMOA)³ a permis d'éviter une nouvelle dégradation du solde malgré la **hausse des dépenses** (subventions, revalorisation des salaires, mesures sociales, dépenses sécuritaires en lien avec les conflits au Sahel et en Casamance...). Le **déficit** a ainsi été contenu à **-6,1%** du PIB.

Le gouvernement prévoit de ramener le déficit de **-5% en 2023 et de respecter le critère de convergence UEMOA (-3%)⁴ en 2025**. Il s'est engagé à supprimer progressivement les subventions à l'énergie (dont le montant est estimé à 4% du PIB) d'ici 2025, tout en introduisant des mesures d'accompagnement en faveur de certaines catégories de la population. Le poids des subventions à l'énergie serait ainsi ramené de 4% du PIB à 2,7% en 2023 et 1% en 2024. Il compte en outre sur une hausse des revenus en lien avec l'accélération de la croissance et des réformes fiscales (suppression d'exemptions, amélioration du recouvrement...)

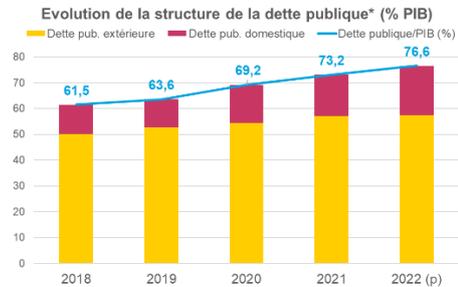
L'amélioration des finances publiques est conditionnée par la mise en œuvre effective des projets de production et d'exportation des hydrocarbures selon le calendrier annoncé et le maintien des engagements de rigueur, malgré les perspectives des élections présidentielles de février 2024. L'évolution du solde budgétaire sera suivie avec attention par le FMI, son amélioration étant une condition de tirage sur la ligne de financement accordée au pays en mai 2023.

- **Risque de surendettement modéré mais vulnérabilité accrue**

La dette publique sénégalaise⁵ n'a cessé d'augmenter depuis que le pays a bénéficié d'une annulation partielle en 2006, qui avait permis de ramener le ratio de 35 % à 17 % du PIB. Depuis 2021, le

ratio est supérieur à la **norme de 70 %** établie au sein de l'UEMOA.

Le risque de surendettement public jugé « faible » en 2019, est considéré comme « **modéré** » par le FMI depuis avril 2020. La **vulnérabilité s'est accrue**, avant même la crise du COVID-19, avec le poids croissant de la dette extérieure (près de 80% du total), en particulier la dette de marché (Eurobonds).



Le ratio d'endettement public avoisinait 77% du PIB en 2022 en lien avec l'aggravation du déficit public et les importants investissements d'infrastructures. Selon le FMI, il pourrait baisser à moins de 75% dès 2023 à la faveur de la progression des revenus provenant du secteur des hydrocarbures.

Le service de la dette (principal et intérêts) progresse. Estimé à 27,5% des revenus de l'Etat (dons compris) en 2021 il aurait dépassé 25% en 2022, dépassant le seuil de 23% recommandé par le FMI pour le Sénégal.

La dette des entreprises publiques (SOE), estimée à 6% du PIB à fin 2021 (8% de la dette totale) est source de vulnérabilités en cas de difficultés financières des sociétés concernées. Le service de cette dette est de l'ordre de 1% du PIB chaque année⁶.

Les marges de manœuvre se sont donc réduites pour le pays. Sa capacité à faire face à de nouveaux chocs est limitée. Le Sénégal compte privilégier les financements concessionnels, comme en témoigne la négociation d'un nouvel accord FMI en 2023.

3. POSITION EXTÉRIEURE

- **Le déficit courant devrait rester élevé en 2022 avant de se réduire progressivement**

Les exportations sénégalaises sont diversifiées. Les produits de la mer et minéraux (or) pèsent cumulativement pour près de 30% des recettes d'exportation. Le poids des produits transformés (à partir de pétrole importé, de phosphate extrait localement, ciment) est à peu près équivalent.

L'Afrique représente un marché important pour le Sénégal (plus de 40% des exportations) en particulier les pays de l'UEMOA.

³ Les recettes fiscales atteignent 17,6% du PIB en 2021, contre 13,5% en moyenne pour l'UEMOA, avec un objectif de 20% selon les critères de convergence

⁴ Critères de convergence suspendus jusqu'en 2024

⁵ La dette des entités parapubliques et compagnies publiques est comptabilisée par le FMI dans la dette publique depuis 2017

⁶ Dette notamment d'Air Sénégal, la société de raffinage SAR et d'électricité Senelec- Rapport pays FMI Janvier 2023



Le déficit courant est estimé à -16% du PIB en 2022, malgré des cours élevés de l'or et des phosphates. en raison de l'important besoin en biens et services importés et de leur renchérissement (énergie, biens alimentaires...).

À partir de 2023, les exportations devraient progresser grâce à l'exploitation des réserves d'hydrocarbures. Selon les estimations du FMI (sur la base d'une hypothèse d'exportation de 100% du gaz du champ de GTA et 70% du pétrole brut, le solde étant raffiné localement), les exportations augmenteraient de 5% de PIB entre 2023 et 2030. Les transferts d'expatriés sont une source importante de revenus, représentant de l'ordre de 9-10% du PIB. **Le déficit courant devrait ainsi se réduire, surtout à partir de 2024.**

- **Reprise des flux d'investissement**

Le Sénégal est l'un des rares pays d'Afrique subsaharienne à avoir enregistré une hausse des flux d'IDE en 2020 (+39%) alors qu'ils étaient en recul de 11% sur la zone selon la CNUCED. La tendance s'est confirmée en 2021 (+21%) à 2,2 Mds\$. Les investissements étaient centrés sur les secteurs de l'énergie. Les trois Zones Economiques Spéciales (ZES) orientées vers l'agrobusiness, les technologies de l'information et de la communication ainsi que le tourisme, devraient contribuer à soutenir les flux d'IDE. Le gouvernement souhaite par ailleurs impliquer fortement le secteur privé dans la réalisation de son **plan de relance (PAP2A) qui pourrait attirer les entreprises étrangères.**

La France est le premier investisseur au Sénégal (17% du stock en 2021). Après avoir fortement progressé entre 2011 et 2015 (x2,5 pour atteindre près de 2,5 Mds €), le montant du stock d'investissements français au Sénégal a tendance à se stabiliser⁷

- **Risque de surendettement extérieur modéré mais vulnérabilité qui reste élevée**

Le ralentissement de la croissance et l'aggravation du déficit public ont conduit à une **progression du ratio de dette externe à 75% du PIB en 2022. Il devrait baisser à partir de 2023.**

La dette extérieure est majoritairement (plus de 75%) publique (y compris la dette des entités parapubliques et des compagnies publiques). A fin 2022, la dette extérieure publique était à 60% une dette officielle (prêteurs multilatéraux et Etats). La dette obligataire pesait pour près du tiers du stock. L'Etat a en effet procédé à plusieurs **émissions** pour couvrir ses besoins de financement en 2017 (1,1 Mds \$), 2018 (2,2 Mds \$)⁸ et juin 2021 (775 Mns €). Cette dernière émission a permis le rachat partiel de titres en USD arrivant à échéance en 2024 et de lisser ainsi le profil de remboursement. Le pays ne prévoit pas de nouvelle émission en 2023 compte tenu des conditions de marché peu favorables. Les rendements des titres à 10 ans

s'établissent à 10,5% en mai 2023, le double de leur niveau de janvier 2022.

Le Sénégal a obtenu en mai 2023 un accord de principe du FMI pour un financement de 1,8 Mds \$ (5,5% du PIB environ) sur 3 ans⁹. Le programme vise notamment la réduction du déficit budgétaire pour limiter les vulnérabilités liées à la dette, le renforcement de la gouvernance financière, le renforcement de la croissance et l'adaptation au changement climatique.

Fin 2022, la dette extérieure est à 46% libellée en euro et 41% en USD¹⁰.

Le risque de surendettement extérieur est qualifié de **modéré** selon la terminologie du FMI depuis 2019 (faible précédemment). Le recours privilégié pendant quelques années à une dette commerciale a nettement augmenté le poids du service de la dette et la vulnérabilité du pays. **Le ratio du service de la dette extérieure / exportations** aurait atteint 21% en 2022, soit le niveau du seuil recommandé par le FMI pour le pays. Il pourrait **dépasser ce seuil en 2023 puis s'améliorer** avec la progression des recettes d'exportation à partir de 2024. Le Sénégal ne devrait pas avoir de difficultés à respecter ses engagements de paiement de dette extérieure en l'absence de détérioration de sa situation économique, mais ses **capacités à faire face à de nouveaux chocs se sont réduites.**

- **Du Franc CFA à l'Eco**

Membre de l'UEMOA, le Sénégal appartient donc à la zone Franc. Fin décembre 2019, le président ivoirien A. Ouattara a annoncé **une réforme du Franc CFA**, prévoyant notamment :

- un changement d'appellation de la monnaie de Franc CFA en ECO¹¹
- la fermeture du compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français, sur lequel la BCEAO déposait, au moins 50% de ses réserves

En revanche, **ni la garantie de convertibilité de la France, ni la parité fixe face à l'euro n'ont été remises en cause par cette réforme**, dont la mise en œuvre n'est pas encore effective.

Le cours du F CFA s'est déprécié de l'ordre de -5,5 % face au dollar en 2022, moins que les monnaies du Ghana (près de -40%), ou du Nigeria (-10%). Il était **mieux orienté début 2023** (+ 2% entre janvier et mai).

Les réserves de la zone UEMOA centralisées par la BCEAO étaient en repli en 2022 à 11,4 Mds FCA, représentant de l'ordre de 4 mois d'importations. Le FMI prévoit une nouvelle baisse en 2023 (3,6 mois). Le retour potentiel des pays sur les marchés internationaux et les financements obtenus auprès des prêteurs officiels (notamment FMI) seront déterminants pour l'évolution de ces réserves.

⁷ Source : DGT [Relations bilatérales - \(economie.gouv.fr\)](https://www.economie.gouv.fr)

⁸ 1 Md € (taux de 4,75 % sur 10 ans) et 1 Md \$ (taux de 6,75 % sur 30 ans)

⁹ 1,5 Mds \$ au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et du Mécanisme élargi de crédit (MEDC) ; 327 Mns\$ du Fonds pour la

résilience et la soutenabilité (RST) à confirmer par le Board du FMI en juin 2023

¹⁰ DGT Sénégalais. Bulletin dette publique T4 2022

¹¹ ECO était le nom choisi pour la future monnaie unique de la zone CEDEAO et non des seuls pays de la zone franc



4. ASPECTS POLITIQUE ET GOUVERNANCE

- **Montée des tensions dans la perspective des élections de février 2024**

Le Président Macky Sall, élu en 2012, a réalisé un premier mandat de sept ans avant d'être réélu en février 2019 (au 1er tour avec **58% des suffrages**) pour 5 ans, conformément à la réforme constitutionnelle de 2016.

La candidature du Président sortant à un 3^{ème} mandat, qui n'est pas écartée à ce stade, est jugée inconstitutionnelle par l'opposition. Les soutiens de M. Sall estiment que la réforme de 2016, limitant à deux le nombre de mandats consécutifs, a remis des compteurs à zéro, offrant la possibilité au Président actuel de se représenter. **La décision de son éventuelle candidature est attendue courant 2023.** Elle serait de nature à enflammer l'opposition, déjà très mobilisée dans le cadre d'une procédure judiciaire contre O. Sonko, leader du parti « Les Patriotes africains du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (Pastef) », candidat potentiel à la présidentielle. **Début juin 2023, de violents mouvements ont éclaté** dans plusieurs villes du pays (notamment à Dakar) à la suite de la condamnation d'O. Sonko à deux ans de prison ferme pour « *corruption de la jeunesse* ». Cette décision du tribunal entraîne de fait l'incapacité O. Sonko à être candidat aux élections présidentielles de février 2024.

La coalition Benno Bokk Yakaar (BBY) à laquelle participe le parti présidentiel (Alliance pour la république) a perdu sa majorité absolue à l'Assemblée en juillet 2022 (82 des 165 sièges contre 125 précédemment). BBY avait déjà perdu certaines grandes villes (dont Dakar) aux élections locales (janvier 2022), marquant le renforcement de l'opposition (coalition Yewwi Aska Wi).

Les tensions sociales sont fortes. La contestation a culminé en mars 2021 avec de violentes manifestations, à l'appel notamment du « mouvement de défense de la démocratie (M2D) » suite à l'arrestation d'un opposant. **Une accentuation de l'instabilité sociale**, alimentée par la dégradation de la situation économique (inflation, chômage...) est à craindre à l'approche des élections présidentielles de 2024, tout particulièrement si M. Sall annonçait sa candidature.

Le Sénégal bénéficie d'institutions démocratiques relativement fortes. Contrairement à la majorité des pays de la zone (Mali, Burkina Faso en particulier), il reste encore assez préservé des menaces terroristes islamistes. Les tensions dans la région de la Casamance se sont atténuées avec la signature d'un accord de paix avec les rebelles en août 2022.

Au niveau international, M. Sall s'est abstenu lors du vote de la résolution l'ONU condamnant l'intervention russe en Ukraine en mars 2022. En octobre, il s'est joint à la résolution condamnant l'annexion de quatre provinces par Moscou, puis n'a pas pris part à celle exigeant le retrait des forces russes d'Ukraine en février 2023.

- **Niveau de gouvernance satisfaisant et en progrès**

Les performances en matière de gouvernance du Sénégal sont globalement meilleures que celles des pays de la zone.

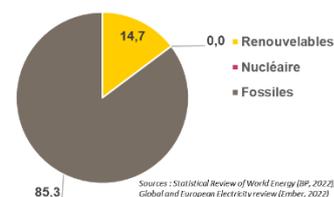
Cependant, le Sénégal a été ajouté en février 2021 sur la liste grise du Groupe d'Action Financière (GAFI) en raison de l'insuffisance de ses dispositifs de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. L'Etat s'est engagé à prendre les mesures pour pallier ces défaillances. Malgré les progrès accomplis, le pays a été maintenu sur la liste grise en février 2023.

5. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

Le Sénégal, au 150^{ème} rang sur 181 pays selon les indicateurs de vulnérabilité ND Gain, est très exposé aux risques physiques du changement climatique. Il est très vulnérable à la baisse de la pluviométrie, l'élévation du niveau de la mer (une grande partie de la population vit dans les régions côtières) ou aux perturbations sur la disponibilité des espaces cultivables, ressources hydrauliques et halieutiques.

Le pays est faible émetteur de CO2 (115^{ème} sur 145 pour les émissions/ hab.). Ses émissions de GES, provenant essentiellement de la production agricole et d'énergie, ont progressé (+2,5%/ an en moyenne) entre 2014 et 2018, mais la progression tend à ralentir (+2,7%/ an en moyenne entre 2010 et 2014). Le Sénégal s'est engagé à une réduction inconditionnelle de ses émissions de GES de 3% à 5% entre 2020 et 2030 avec un objectif de 30% d'énergie renouvelable à l'horizon 2025 (moins de 15% en 2020). La production d'électricité provient pour l'essentiel des combustibles fossiles.

Sénégal : production d'électricité par sources, en % (2020=4,96 TWh)



Plusieurs projets ont été lancés en vue du développement des énergies renouvelables (solaire, éolien), mais aussi du reboisement de terres agricoles et la réduction de l'irrigation de certaines cultures. Le coût du programme de réduction des GES est estimé par les autorités sénégalaises entre 5 Mds\$ (réductions inconditionnelles) et 13 Mds\$ (conditionnelles).

L'exploitation des hydrocarbures présentera de nouveaux défis dans le domaine environnemental. La production de gaz s'inscrit selon le gouvernement dans le projet de transition énergétique, grâce à la production, à moyen terme d'énergie électrique à partir du gaz provenant du champ Yakaar-Teranga. L'exploitation des hydrocarbures aura cependant des impacts environnementaux, notamment sur les ressources halieutiques, s'agissant de réserves offshore..



DIRECTION DES ETUDES, DE L'EVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE

Baptiste Thornary Responsable Pôle Conjoncture Macroéconomie Risque pays baptiste.thornary@bpifrance.fr

Economie Internationale et Risques Pays

Anne-Sophie Fèvre *Afrique de l'Ouest, Afrique australe, CEI & Russie* as.fevre@bpifrance.fr
Adriana Meyer *Amérique Latine, Asie du Sud & Inde, Afrique de l'Est* adriana.meyer@bpifrance.fr
Victor Lequillier *MENA, Turquie, Chine, ASEAN* victor.lequillier@bpifrance.fr

Global trends, Pays Développés, Conjoncture France

Sabrina El Kasmi Responsable / *Global trends, Pays développés, pétrole* sabrina.elkasmi@bpifrance.fr
Laetitia Morin *Macroéconomie France, Europe, conjoncture PME* laetitia.morin@bpifrance.fr
Thomas Laboureau *Macroéconomie France, conjoncture ETI* thomas.laboureau@bpifrance.fr

Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.